L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 MAI 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, G. HARDY } Editeurs Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN 3 MAI

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On [illegible] aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignie, au No 54, rue des Ursulines—Meubles. [illegible] City Hotel, la propriété de feu B. Fleitas, à la [illegible]—Aussi, au même endroit, le bateau à [illegible].

Par D. F. Murphy, au magasin de MM. Van Benthuysen [illegible], 67, rue Gravier—Tabac. Aussi, au No 47 [illegible] Magasins—Marchandises avariées. Aussi au [illegible] M. Jean E. Fischer, 51, rue Gravier—Cigares [illegible].

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—Vêtements [illegible], chemises, chapeaux de paille pour hommes, enfants, dames et demoiselles.

Par L. E. Forstall, rue Dauphine, entre Ste Anne et [illegible]—Meubles.

Ventes de ce jour à l'encan.

Par N. Vignie, vendra ce jour, aux enchères publiques, au City Hotel. La belle propriété de feu B. Fleitas, située dans la partie la plus avantageuse de la Passe-Christian, [illegible] maison de résidence est très grande et [illegible] les jardins sont plantés d'arbres fruitiers et [illegible]. Cette vente doit surtout attirer l'attention des habitants des paroisses [illegible] sur les bords de la mer.

[illegible] Au 3d1 [illegible] steamboat CERES, tel qu'il se comporte maintenant [illegible] vis-à-vis du Canal, sur la rive droite du fleuve.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

La Situation.

On a vu par nos dépêches d'hier que les délégués [illegible] sécessionnaires avaient formé une autre [illegible] sous le titre de Convention constitutionnelle du Sud et qu'ils s'étaient organisés par l'élection de James A. Bayard, du Delaware, [illegible] président.

Les Etats représentés dans cette assemblée sont ceux de Alabama, Louisiane, Texas, Caroline du Sud, Mississippi, Floride, Arkansas et Delaware. Il faut y ajouter maintenant la Georgie. Les Etats de New-York et de l'Illinois dont les délégations Wood et anti-Douglas ont été [illegible] à siéger dans la nouvelle convention. Un comité a été choisi pour la rédaction d'une plateforme, et toutes les apparences semblaient [illegible] l'intention sérieuse de choisir un candidat. Mais pour ceux qui sont habitués aux tours [illegible] des politiques de la démocratie, il devient évident que toute cette mise en scène n'a [illegible] d'autre but que d'aider puissamment à une [illegible] qui allait être tentée dans la Convention régulière par les amis de l'administration.

Au moment où on croyait que la Convention [illegible] plus qu'à procéder au choix du candidat, M. Howard, du Tennessee, a présenté la résolution suivante:

"Décidé que dans le scrutin pour le choix du Président et du Vice-Président, les deux tiers [illegible] électoraux de tous les Etats de l'Union seront nécessaires pour valider la nomination."

Cette proposition a saisi par surprise le parti Douglas et a causé la plus grande confusion. La [illegible] est clair: elle frappait d'exclusion les Etats [illegible] les délégués avaient cru devoir se séparer, [illegible] ainsi les populations à faire cause commune avec les délégations. On savait d'ailleurs qu'en cas de rejet de cette règle, les Tennessee, le Kentucky et la Virginie avaient résolu de se retirer et d'aller grossir les rangs de la convention rivale. Il n'y avait donc pas à [illegible], et après une assez longue discussion, la [illegible] a été acceptée.

En conséquence de cette adoption, [illegible] le choix d'un candidat beaucoup plus [illegible]. Le nombre total des votes de tous les Etats étant de 303 voix, le chiffre nécessaire à la nomination est de 202 voix, et les premiers [illegible] de scrutin ont promptement démontré que M. Douglas ne pouvait atteindre à la majorité des deux tiers. Car, débutant au premier [illegible] avec 145 voix et demie, il n'est arrivé au [illegible] tour qu'à 150 voix et demie sur 258 votants. Les 108 autres votes se sont répartis [illegible] candidats, dont les deux principaux, Hunter et Guthrie, ont obtenu chacun une [illegible] de voix.

[illegible] résultat a clairement établi pour les amis de M. Douglas que sa nomination est impossible. D'un autre côté il est peu probable que les délégués qui ont voté pour M. Guthrie [illegible] porter sur Hunter ou [illegible]. Vous donc la convention régulière dans [illegible]. Elle n'est plus les mains par la [illegible] des deux tiers. Il n'a pas au [illegible] de M. Stephen A. Douglas de rallier candidat les [illegible] voix qui lui manquent.

C'est précisément sur cet embarras que la faction comptait pour regagner le terrain perdu, et peut-être elle fait répandre [illegible] que si le candidat choisi [illegible] convention nationale, on principes sur la question de l'esclavage [illegible] par la convention du Sud. Une pareille [illegible] de désintéressement doit nécessairement [illegible] un grand nombre de délégués et faciliter [illegible] un arrangement.

[illegible] intrigue a été menée avec une [illegible] habileté, car elle a déplacé le but qui [illegible] une question de principes pour le [illegible] une question d'homme. Voici en effet la situation des deux partis. Les huit Etats [illegible] déclarent être retirés pour ne pas se [illegible] une déclaration de principes qui, selon [illegible] ne satisfait pas complètement le Sud, mais [illegible] prêts à ratifier la nomination [illegible] convention, si le candidat choisi offre par [illegible] et ses opinions des garanties suffisantes au sujet de la question de l'esclavage.

[illegible] amis de M. Douglas que [illegible] à prendre, céder et faire un compromis [illegible] quelque autre, ou bien persister à [illegible] et rappeler la règle des deux tiers [illegible] inévitablement le [illegible] les Etats du Sud et peut-être de [illegible] Etats libres, qui iront s'adjoindre à la [illegible] et choisiront une [illegible]. M. Douglas, avec l'appui de [illegible] votes se présenteront alors dans la lice [illegible] chance d'une élection par le peuple. Mais comme nous l'avons dit, trois candidats [illegible] l'élection au Congrès, et la [illegible] l'avènement d'un républicain [illegible] changement survenu dans les [illegible], ce serait aux Douglassistes à assumer [illegible] de cette mesure et ils se trouveraient exposés aux reproches que nous [illegible] les gens du Sud, avec cette circonstance aggravante qu'ils auraient amené ce résultat regrettable dans l'intérêt d'un homme [illegible] et pour la défense d'un principe.

[illegible] considérations, qui sont de nature à influer sur la décision des 150 délégués, s'en joint [illegible]. Parmi ceux qui ont voté pour M. Douglas [illegible] est certainement un grand nombre [illegible] appuyé dans un intérêt personnel, [illegible] avaient confiance [illegible] nominer. Or, ceux qui avaient le plus de foi dans son [illegible] par les moyens réguliers peuvent avec [illegible] doutes du succès en présence d'une candidature rivale. Il est donc probable que le spectre [illegible] souvent donné dans les Conventions va [illegible] se renouveler à Charleston. Une fois la plateforme [illegible] entamée, ce sera à qui se ralliera le [illegible] au nouveau candidat. Selon toute probabilité, le compromis s'opérera sur un homme du [illegible] ou du Nord-Ouest, dont le nom peu [illegible] ne puisse porter ombrage aux susceptibilités [illegible] Sud. Nos dépêches de nuit nous apprendront [illegible] être le résultat final de ces débats si [illegible].

Mexique.

Nous avons reçu hier, par l'arrivée de la goëlette Star, capitaine Gammon, venant de Vera Cruz, nos journaux de cette ville, jusqu'au 21 [illegible].

La Gaceta, journal officiel du gouvernement [illegible] et imprimée dans la capitale de l'Etat de Guanajuato, a publié, sous le titre [illegible] et entre deux signes destinés à appeler l'attention de ses lecteurs, les lignes qui [illegible]:

"Une personne respectable de cette ville a [illegible] d'une autre personne non moins bien placée [illegible] Mexico la nouvelle politique suivante:

[illegible] gouvernement anglais s'est adressé aux [illegible] avec une recommandation pour [illegible] d'un armistice de six mois, pendant [illegible] une assemblée qui devra [illegible] nouveau gouvernement avec tous les [illegible] commission de prendre pour bases la [illegible] civile et religieuse et une amnistie générale."

On écrit de Mexico à la date du 13 au Trait d'Union:

"M. Mathew faisait toujours de très grands efforts pour faire accepter la médiation de l'Angleterre, et l'on disait qu'il avait demandé au gouvernement de Mexico une réponse catégorique aux bases proposées par lord John Russell. Certaines personnes prétendent que M. [illegible] recevrait une réponse favorable. Mais ceux qui connaissent à fond la situation et [illegible] sont persuadés [illegible] est complètement impossible au gouvernement de Miramon d'accepter, pour base d'un [illegible] de choses politiques au Mexique, la tolérance religieuse. En vérité, si M. Mathew [illegible] sincèrement à une acception loyale, il n'y a que la troupe.

Nos lecteurs savent que les français devaient se réunir, le 8, à Tivoli, pour protester contre les nouvelles contributions. La réunion n'a pas eu lieu, le gouvernement ayant fait avertir les [illegible], par l'entremise honorable de Lagarde, qu'il ne pourrait l'autoriser si on ne disait, à l'avance, quel en était le but et quelles décisions seraient prises. Il était assez difficile que les [illegible] annonçassent à l'avance, ce qu'ils ne savaient pas eux-mêmes, quant aux résolutions [illegible] il ne se sont donc pas réunis. Du reste dans l'intention, paraît-il, de demander à M. Gabriac l'autorisation de s'assembler à la légation, mais on supposait que Gabriac s'y refuserait. Dans ce cas, ajoutait-on, M. Mathew [illegible] offert sa maison.

M. Gabriac a refusé d'appuyer la réclamation du consul français pour l'attentat commis à Zacatecas par Silverio Ramirez, et le consul, M. Lacroix, a dû s'en retourner comme il était venu. M. Mathew a, au contraire, fermement soutenu la plainte du consul anglais, pour les mêmes faits.

La Ires était plus scandaleuse que jamais: on [illegible] de force, comme soldats, jusqu'à des enfants de 12 ans.

Il paraît qu'on se préparait déjà à une nouvelle expédition contre Veracruz, et que des contrats avaient été passés pour la fabrication des boulets.

Les travaux de fortification de la capitale se poursuivaient activement.

Dans le numéro du 21 avril du même journal, nous trouvons les nouvelles et la correspondance suivantes:

Il est arrivé, hier dans l'après-midi, un courrier extraordinaire de Mexico avec des avis jusqu'au 18: voici les nouvelles que nous pouvons, dès à présent, communiquer à nos lecteurs.

Mexico, 18 avril.

Le gouvernement de Mexico consent à laisser partir la conduite pour Veracruz, mais aux conditions suivantes, qui sont considérées comme inadmissibles par le commerce:

1. Elle emportera au moins $3,000,000.
2. Le gouvernement de Mexico prélèvera 8 pour 100 de droits et n'admettra aucun papier en paiement.
3. La conduite sera escortée, jusqu'au Puente Nacional, par les forces de Mexico.
4. Elle ne partira pas avant le 23 avril.

Mexico, 18 avril.

Vous savez déjà sans doute que les consuls français et anglais à Zacatecas, ont été emburqués pour refus de paiement d'un emprunt forcé au général réactionnaire Silverio Ramirez. Leurs caisses ont été forcées, M. Z. Lacroix, l'un d'eux, a été emprisonné; la maison de monnaie de Zacatecas a été volée par le même général.

Hier, une assemblée de capitalistes a dû à Miramon, qui l'avait réunie, qu'elle ne pourrait rien faire; qui si elle réalisait, ce qui serait bien difficile, un million de piastres, cela ne servirait qu'à faire languir la situation pendant 3 mois au plus, attendu qu'il lui faut envoyer de l'argent à tous ses généraux qui en demandent; qu'enfin, les capitalistes sont aujourd'hui plutôt disposés à favoriser une fusion qu'à soutenir la guerre.

Jecker a proposé $20,000 pour toute la contribution récemment décrétée. Il y aura beaucoup de résistance pour le recouvrement. Vous savez qu'après l'avoir permise l'autorité s'est opposée à une réunion des français qui avait pour but d'adresser une communication à leur ministre.

Hier ont eu lieu à Tacubaya, des démonstrations publiques en mémoire des victimes de Tacubaya. Il y avait là plus de 200 dames en toilette, appartenant aux meilleures familles. On lisait sur les portes des églises au nez, mais enfin, un frère de Lagarde, Louis, qui s'est très bien comporté dans la circonstance, a fait ouvrir l'église.

Les ministres de France et d'Angleterre ont adressé, hier soir, une note au gouvernement, au sujet de la conduite. Ils prétendent que les 8 p 100 de droits doivent être partagés entre le gouvernement de Mexico et celui de Veracruz.

Une autre lettre annonce qu'il était toujours question de modification ministérielle, que M. Mier y Teran devait entrer au fomento, M. Manuel Escandon à la gobernacion, et M. Francisco Iturbe aux finances.

Miramon se disposait à partir pour diriger les opérations militaires dans l'intérieur, assurait qu'il se serait procuré des ressources pécuniaires.

De l'intérieur, les nouvelles continuaient à être favorables à la cause libérale.

On écrit de Cordova, sous la date du 15:

Luciano Prieto, qui était parti d'ici pour tenter de s'emparer de Huatusco, a été battu dans la barranca de Jamapa et est de retour à Cordova.

Dépeches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

CONVENTION DEMOCRATIQUE DE CHARLESTON.

Charleston, 2 mai. Les scrutins ont continué hier dans la convention nationale jusqu'à une heure avancée.

Au douzième tour M. Douglas a obtenu 150 1/2, M. Hunter 38 et M. Guthrie 19 1/2. La convention s'est ajournée à aujourd'hui.

Charleston, 2 mai. Les chances de Douglas restent les mêmes. Ce matin la convention nationale démocratique s'est rassemblée à 10 heures.

L'hon. Caleb Cushing est au fauteuil.

Plusieurs discours ont été prononcés, ensuite on a procédé au vote pour la présidence au treizième tour de scrutin Douglas a obtenu 149 1/2 votes, Hunter 39, Guthrie 20 1/2, Lane 20, Dickinson 1, Johnson 12, et Davis 1. Les votes ont continué jusqu'au 25me tour de scrutin et n'ont amené que de très faibles changements. Le dernier vote a donné 152 1/2 à Douglas, 35 à Hunter, 41 1/2 à Guthrie, 19 1/2 à Lane, 1/2 à Dickinson, 12 à Johnson et 1 à Davis.

Le nombre des votes pour Douglas n'est pas qu'au trente quatrième tour de scrutin le même qu'au vingt troisième, les seules fluctuations qu'il y ait eu ont porté sur les votes pour Hunter, Guthrie, Lane, Johnson, Davis et Dickinson.

Comme il ne semblait pas probable qu'il y eût de nouveaux changements, la convention s'est ajournée à 4 heures après-midi.

Seconde Dépêche.

Depuis, la convention s'est réunie et a fait le cinquante septième tour de scrutin à six heures. Il a donné le résultat suivant:

Douglas a reçu 151 1/2 votes, Guthrie 65 1/2, Dickinson 1, Hunter 16, Lane 14, Davis 1. Au trentième septième tour de scrutin, M. Dickinson a retiré son nom de la liste des candidats pour la présidence.

Durant les dix derniers tours de scrutin, les voix données en faveur de Guthrie étaient en progression.

Comme il n'y avait pas de probabilité qu'une action définitive pût avoir lieu, la convention s'est ajournée à demain 10 heures.

On pense assez généralement que Douglas sera défait.

Le bruit court que si la convention ne fait pas un choix avant samedi, elle s'ajournera pour s'assembler de nouveau à Baltimore dans le mois de juin prochain.

Les sécessionnaires de la convention nationale se sont réunis au théâtre, et dans la soirée des débats oiseux ont eu lieu.

M. Winston, de l'Alabama, a dit que la plateforme qu'il avait devant eux était un bon [illegible] et ne devrait pas être soutenue.

Quelques délégués ont fait la remarque qu'il serait urgent d'être plutôt conservateurs pour ne pas se séparer des amis du Nord; d'autres ont demandé qu'on choisît un candidat démocrate, à défaut de quoi de quitter Charleston pour revoir les délégués à l'avenir et de nouvelles élections.

Les membres sont d'opinion qu'on peut prendre des décisions reposant sur des bases de conciliation.

La convention est ensuite ajournée à demain matin à 10 heures.

NOUVELLES D'EUROPE.

[illegible]

Arrivée du steamship Canada.

[illegible]

NOUVELLES COMMERCIALES.

Halifax, 2 mai.—Le steamship Canada est arrivé dans ce port.

Le Canada est parti de Liverpool le samedi 21 avril et apporte des nouvelles de trois jours plus récentes que celles qui ont été apportées par le North Briton à Québec.

Arrivage de steamships.

Le steamer Bohemian, de la compagnie des steamships de Liverpool, de Montréal, venant de Portland, est arrivé à Liverpool le 19 mars; le City et Washington de la ligne de New-York, Philadelphie et Liverpool venant de New-York, est arrivé à Liverpool le 2 mai.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 21 avril.—Les ventes de coton pendant la dernière semaine se montent à 52,250 balles, sur lesquelles 3,500 ont été prises par les spéculateurs et 12,000 par les exportateurs. Le marché a été lourd avec une tendance à la baisse; les qualités moyennes ont fléchi de 1/8 pendant la semaine. Il y a une baisse beaucoup plus forte sur les qualités inférieures et les prix sont très incertains pour les basses qualités. Les prix sont restés généralement les mêmes.

Les ventes du vendredi, ou jour avant le départ du Canada, se montent à 10,000 balles, sur lesquelles 3000 ont été prises par les spéculateurs. Le marché a été ferme avec une bonne demande.

Marché aux Provisions de Liverpool.

Liverpool, 21 avril. Au marché aux céréales, la semaine d'affaires a clos ferme, avec une tendance à la hausse, toutes les qualités de céréales ont clos ferme aux taux apportés par le dernier steamer.

Mort d'un négociant

Louisville, 2 mai.—Le négociant estimé qui est mort ici hier est M. Andrew Buchanan et non Jackson, comme on l'avait annoncé par erreur.

Rivières

Louisville, 2 mai.—L'Ohio baisse lentement, il y a 8 pieds 9 pouces d'eau le canal.

Vicksburg, 2 mai. Le South American est passé à 11 heures, le Natchez à 5, et le Rock Scott à 11 heures hier soir. Le Little Rock a passé à une heure ce matin.

EXPLOSION A BORD D'UN STEAMER.—La chaudière du steamer J. C. Calhoun a fait explosion le 27 avril au moment où ce bateau se trouvait à Ridleyville sur la rivière Chattahouchee, et le feu s'étant communiqué au bâtiment l'a détruit entièrement. Le capitaine Leander Crawford a été horriblement brûlé par la vapeur et on désespère de le sauver. Le commis M. Hugh Atkinson a reçu des lésions internes très graves, les mécaniciens MM Church et Harry Hough ont été blessés, mais non dangereusement. M. Bryon chauffeur est dans un état critique. Il n'y avait à bord que deux passagers, qui tous deux ont été blessés. Les pilotes et le subrécargue n'ont rien eu, mais six hommes de l'équipage n'ont pas reparu. Les malles que transportait le Calhoun ont été détruites. On a expédié immédiatement d'Apalachicola un bateau à vapeur avec un médecin, des aides, et les médicaments nécessaires au secours des blessés qui ont été recueillis à Ridleyville à 30 milles au-dessous de Chattahouchee.

La nouvelle de ce sinistre nous est parvenue par le steamer Galveston, arrivé hier d'Apalachicola.

L'INSURRECTION EN SICILE.—Il est très difficile de savoir à quoi s'en tenir sur l'état des choses en Sicile, au milieu des nouvelles contradictoires qui viennent de ce pays. Le Nord du 16 avril publie la dépêche suivante:

MARSEILLE, 13 avril.

Le paquebot de Naples apporte le rapport officiel sur les événements de Palerme, constatant le rétablissement de la tranquillité; il ne dit rien de Messine.

On n'attend aucun paquebot de Naples avant lundi soir.

Une lettre de Naples dit que le combat a Palerme entre les troupes et les insurgés a été très sanglant. Un grand nombre de Siciliens sont morts aux barricades, et plusieurs moines du couvent ont été arrêtés et emprisonnés.

Le gouvernement a mis en réquisition tous les bateaux à vapeur pour le transport des renforts.

Deux frégates à vapeur ont été envoyées de Livourne sur la côte de Sicile pour la protection des sujets sardes et toscans.

Un steamer de guerre français qui a touché à Messine dans la nuit du 8 au 9 avril, a rapporté qu'on entendait la canonnade et la mousqueterie d'une façon incessante. Une dépêche de Naples du 10 porte que l'insurrection paraissait s'étendre et que la plus grande inquiétude régnait à Naples.

THEATRE DE L'OPERA.—L'opéra offre ce soir une représentation attrayante. Le gracieux chef-d'œuvre de M. de Flotow, Martha, sera dignement interprété par Mmes Dalmont, Mesmaker et Geismar et MM. Ecarlat, Genibrel et Delamare. Le quatrième acte de la Favorite chanté par le bénéficiaire M. Ecarlat, Mlle Geismar et M. Genibrel compléteront cette belle soirée.

OPERA ITALIEN.—Le brillant opéra de Rossini, un des joyaux du répertoire italien, Le Barbier de Séville sera chanté ce soir à l'amphithéâtre par la signora Alaimo, et les signori Brignoli, Gnone et Barili.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE.—Le banquet annuel anniversaire de la société française doit avoir lieu à l'asile de la société, dimanche prochain 6 mai. Nous remercions le président et le secrétaire des invitations qu'ils nous ont adressées et nous ne manquerons pas d'assister à cette réunion des enfants de la France.

BON MARCHÉ.—La maison E. Guittard, encoignure Royale et Ste-Anne, offre en ce moment de rares occasions: ses prix, déjà si bas, ont été considérablement réduits. Nous signalons donc à nos lectrices, toujours amateurs de véritable bon marché, la mise en vente par cette maison de jolies marchandises à des prix incroyables.

CHRONIQUE LOCALE.

CHASSEURS D'ORLÉANS.—Cette compagnie, composée exclusivement de Français, vient de se recruter d'un grand nombre de nouveaux membres qui se proposent, dit-on, de lui rendre l'éclat qu'elle avait autrefois. On sait, en effet, que cette compagnie date de 1814, qu'elle a compté dans son sein un grand nombre de vétérans de 1814 et 1815, et qu'elle a été pendant longtemps l'une des plus brillantes de cette ville. [illegible]

[illegible]

Chasseurs d'Orléans!

[illegible]

[illegible] A. GERARD.

[illegible]

[illegible]

LA SOCIÉTÉ [illegible]

[illegible]

Le projet d'une nouvelle immersion d'un câble transatlantique se poursuit activement. Cette fois, le fil électrique partant de l'Ecosse, passerait par l'Islande (possession danoise), le Groënland, le Labrador et le Canada, et irait aboutir aux Etats-Unis. Cette ligne plus directe que celle qui avait été choisie précédemment par la compagnie anglo-américaine, présente, outre ces avantages et des sûretés plus grandes, en raison de la multiplicité des points de repère.

—La première dépêche privée reçue de l'Inde en Angleterre, par le télégraphe de la mer Rouge, est arrivée à Londres le 16 avril, datée de Calcutta du 10. Il n'y a donc plus qu'une distance de six jours entre la Grande-Bretagne et ses possessions indiennes. Cette distance se raccourcira naturellement beaucoup encore, à mesure que la ligne électrique se complétera, et l'on en viendra avant peu de temps à recevoir en deux jours, sur tous les points de l'Angleterre, des nouvelles des principaux ports indiens.

Le ministère a commencé à préparer la séparation de Nice sans nous consulter, donc il se trouve coupable d'inconstitutionnalité. Politiquement parlant, la cession de Nice est contraire au droit des gens. Il est vrai qu'il a obtenu, pour ainsi dire, en échange, deux provinces plus grandes; mais ce marché de peuples répugne à la conscience universelle.

L'orateur conclut en exhortant le ministère à prendre des mesures pour que le vote soit libre de toute pression.

M. Cavour, ministre.—Le député Garibaldi a condamné le traité du 24 mars comme contraire au droit des gens et comme mauvais en politique. Ce traité n'est pas un acte isolé, il fait partie du tout un système politique, que l'on ne pourrait dévoiler dans une question incidente. Lorsque la sanction de ce traité vous sera demandée, je donnerai toutes les explications que l'on peut désirer. Ce traité, nous pouvions ne pas l'accepter; mais, en faisant cela, nous aurions commis une erreur fatale, nous aurions exposé à une ruine certaine notre patrie.

Vous savez que les ministères dont j'ai fait partie n'ont pas craint d'aborder les questions politiques en public; ils ont même agi avec une franchise qui a pu surprendre d'abord, et peut-être aussi déplaire à la diplomatie. Nous poursuivrons dans la même voie de loyauté et de franchise, nous donnerons toutes les explications désirables sur cette question. Vous pouvez vous fier à notre parole et être assurés que nous vous offrirons bientôt l'occasion de discuter dans son entier notre système politique. Mais nous nous refusons à entrer dans cet examen, sur une question incidente.

M. le ministre défend le traité sous le point de vue constitutionnel, en disant que l'on a mis la condition de la sanction du parlement. Quant au vote des populations, il sera libre. Les partis s'agiteront peut-être, cela est naturel, mais il n'y a pas eu jusqu'ici acte de pression. Toutes les dispositions ont été prises pour faire en sorte qu'on aura à Nice et en Savoie le même système pour le vote que l'on a suivi dans l'Emilie et dans l'Emilie.

M. Laurenti Roubaudi, député de Nice, fait l'historique des actes que les représentants du gouvernement ont accomplis à Nice depuis deux mois. Il en déduit que tous les agents gouvernementaux ont cherché à servir la cause de la séparation, à exercer une véritable pression sur le peuple niçois, dans un sens contraire à l'Italie. [illegible]

[illegible]

"La Chambre repousse le système de votation illégalement établi par le gouvernement de Nice, pour le vote courant."

"Elle blâme les actes du gouvernement provisoire, parce qu'ils portent atteinte à la liberté du vote."

M. Mellana renouvelle de ne traiter pas devant la question préjudicielle de M. de Cavour. Il attendrait les explications, si le gouvernement s'était tenu dans les limites constitutionnelles, mais le président du conseil s'agit inconstitutionnellement. Il demande donc à M. de Cavour quelle est la loi qui gouverne le vote à Nice, et s'il a bien établi la différence qui existe entre Nice et la Savoie. Nice est italienne, elle ne peut pas vendre sa nationalité. On ne vend pas plus la nationalité que l'on ne vend l'honneur. L'orateur soutient qu'il y a une grande différence entre la situation de l'Italie centrale et celle de Nice. D'un côté, il n'existait plus aucun ordre, aucun gouvernement constitué, de l'autre, il y avait les garanties constitutionnelles qu'on a violées indignement.

M. Farini, ministre de l'intérieur.—On a accusé le gouvernement d'inconstitutionnalité; mais la constitution ne prescrit pas que l'on ne consulte point les populations. Le Parlement n'a que le droit de donner sa sanction. Le vote du peuple ne servira qu'à éclairer l'opinion des députés.

Nous avons donné des ordres aux gouverneurs provisoires pour qu'ils continuent de conformer, dans le mode de votation, au système suivi dans l'Italie centrale. M. Lubonis, gouverneur de Nice, a dépassé ses pouvoirs, et il a été réprimandé. Au reste, on est convenu avec la France que dans les jours de vote l'ordre public sera défendu avec la gendarmerie royale, sans l'intervention des troupes françaises. Si le besoin s'en présente on aura recours à la garde nationale.

Le gouvernement est aussi jaloux que qui que ce soit de l'honneur national. Il saura le garantir. La Chambre peut avoir confiance que la liberté des votes sera maintenue, et attendre les explications au jour de la discussion du traité.

M. Cornat fait un long discours contre la cession de Nice, en se tenant à la question des principes et en cherchant à prouver que les positions géographiques la communauté de langues ne sont pas des signes bien évidents d'une nationalité commune.

M. Mamiani, ministre de l'instruction publique, tout en voulant montrer que le gouvernement n'a point été contre les termes de la Constitution touche à la question de l'utilité et de l'opportunité politique du traité. Il dépeint éloquemment les dangers qui entourent notre nouveau royaume.

Vous verrez dans le journal officiel de demain, dit-il, une proclamation du général Lamoricière. Dans cette proclamation, il est dit que la nouvelle devient barbare, et il est menaçant désigné, il y est dit que le monde est menacé par un islamisme nouveau. Vous voyez, messieurs, que les [illegible]. Est-il convenable, dans cette situation politique, de se plonger dans l'isolement, de se séparer d'un empereur qui a combattu avec nous avec tant de valeur pour la cause des nationalités?

M. Boggio, député ministériel, développe un projet de motif d'ordre du jour suivant, que le ministère accepte et qu'il propose à l'approbation du Parlement:

La Chambre, en exprimant la confiance que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour sauvegarder la garantie constitutionnelle et la liberté du vote, passe à l'ordre du jour.

M. Morena propose que la Chambre nomme une commission parlementaire, chargée de se rendre à Nice pour surveiller le vote, que le vote soit différé jusqu'au 22 du mois.

Après une discussion assez animée, à laquelle prennent part MM. Sineo, Mellana, Garibaldi et Cabella, M. de Cavour prononce quelques paroles, très chaleureuses, par lesquelles il prie la Chambre de ne pas s'engager trop avant dans des affaires de droit international qui pourraient la compromettre sans succès, de laisser au ministère toute responsabilité qui aurait soulevé les légendaires, de bien méditer les dangers qui nous entourent sur les bords de la frontière toscane, sur au-delà du Mincio.

Le discours de M. de Cavour, vivement applaudi, clôt le débat. L'ordre du jour motivé du député Boggio est approuvé à une grande majorité.

L'ALLEMAGNE EN EUROPE.—Le Times du 7 avril publie sur la situation de l'Allemagne un article où les préoccupations actuelles de l'Angleterre se font vivement sentir. Ce journal commence par se déclarer satisfait de la dépêche dans laquelle M. Thouvenel répond que l'acquisition de la Savoie et de Nice, toutes les appréhensions de la France sont calmées et qu'elle n'a rien à désirer depuis que la neutralité de la Belgique a été proclamée en 1839. Un Etat de 12 millions d'habitants ayant alarmé la France, on pouvait craindre, selon le Times, qu'elle ne crût devoir prendre aussi quelques garanties contre un peuple de 40 millions d'Allemands; la dépêche de M. Thouvenel dissipe ces appréhensions.

Le journal anglais invite ensuite l'Allemagne à reconnaître les Etats germaniques à refléchir à la situation actuelle des affaires, et à tâcher de former une puissance aussi compacte et aussi unie que la France.

Les Allemands ne sont qu'une agrégation d'Etats confédérés, tandis que la France est une nation. "Que l'Allemagne, dit le Times, jette un regard sur elle-même. A titre de puissance advenue aux arts de la paix, nous souhaitons avant tout que le progrès de l'Allemagne, dont les princes, depuis Frédérick le Grand, ont cessé d'être agresseurs, se maintienne libre et forte. Malheureusement, pendant toute la durée du siècle actuel, nous avons eu à déplorer la faiblesse et non pas à nous réjouir de la force de l'Allemagne. Aujourd'hui, comme à la fin du siècle dernier, elle est divisée en petits Etats, aujourd'hui, comme alors, l'Autriche et la Prusse sont livrées à un antagonisme fatal. Aujourd'hui, comme alors, l'Allemagne n'a une autorité centrale qui n'est ni respectée ni obéie, et une confédération sont fort débiles pour tout le monde et n'ont traité personne. Non seulement les souverains allemands sont désunis entre eux, mais encore ils paraissent vouloir s'aliéner l'appui de leur peuple, qui est doux et docile, mais brave et patriotique. Ils présentent un front divisé à l'ennemi et ils minent le moyen de leur propre pouvoir. Peut-être n'est-il pas encore trop tard.—Des concessions opportunes pourront gagner la confiance du peuple. Les changements nécessaires dans la Constitution fédérale pourront rendre toute sa force à la nation; mais le temps presse, et il faut que celle-ci choisisse entre des institutions qui l'ont si souvent perdue et l'unité qui seule peut la sauver."

(Journal des Débats.)

On écrit de Paris, à la date du 11 avril, au journal Le Nord:

Le bruit cherche à s'accréditer que le Pape serait effectivement très désireux de voir les troupes françaises quitter Rome. Comme la plupart, que les conseillers de Pie IX sont en train de perdre, intéressé la France au premier chef, il n'y a rien d'extraordinaire que nous ayons l'exemple d'un pape gardé malgré lui.

La marine toscane vient d'être réunie à la marine sarde et les places de Pavie, Plaisance, Pizzighetton et Bologne ont été déclarées d'utilité publique. L'expropriation a déjà commencé. Ce sont là les remparts des libertés italiennes.

Le bruit d'après lequel le gouvernement napolitain, à l'exemple de celui de Rome, aurait offert le commandement de ses troupes au général Changarnier, ne paraît pas être vrai; j'ignore si celui qui court au sujet du colonel Charras, qui aurait reçu le commandement des troupes suisses, est plus fondé. En tout cas, si cela arrive, ce serait un des traits caractéristiques de notre époque de voir trois généraux de nos anciens partis accepter le commandement des armées dans les pays où les gouvernements sont le plus hostiles à la France.

M. de Cavour, qui s'est chargé du ministère de la marine, déploie, paraît-il, une activité hors ligne dans cette partie si importante du service du nouveau royaume.

L'adhésion donnée par le gouvernement impérial à la nomination du général Lamoricière, ne sera pas reçue, je crois, avec grande satisfaction par ce dernier. Elle est en tout cas très habile, car elle empêche cette nomination d'être une manifestation.

Le Constitutionnel dit ce soir, dans un article sur Nice, que l'agitation anti-française du parti italien dans cette ville vient donner un poids de plus aux nécessités pour la France de l'annexion de ce comté; cela s'applique pendant les gens dans leurs propres liens. Le parti extrême en Italie fera bien de méditer ce laconique, mais important avis.

Omer-Pacha, jusqu'ici en exil, a été rappelé, paraît-il, par la Porte, et nommé à un commandement militaire.

Le bruit court que le comte de Persigny ne retournerait pas encore en Angleterre. Si ce bruit se vérifie, je puis vous garantir que ce retard aurait un tout autre motif que des motifs politiques.

Je puis vous annoncer que hier soir l'empereur a donné l'ordre pour l'envoi à Nice de quatre compagnies de zouaves qui doivent servir de garde d'honneur à S. M. l'Impératrice-mère de Russie. Ces compagnies, qui forment un effectif de 500 hommes environ, partent demain.

LES FORCES DEMOCRATIQUES.—Après avoir calculé que sur les 4,127,000 électeurs du pays, il y en aura 2,086,000 qui voteront en faveur des listes démocrates, le Plaindealer de Cleveland fait de la manière suivante, la répartition des forces de ce parti:

Nouvelle Angleterre, New-York, Pennsylvanie et New Jersey	746,000
Etats du Nord-Ouest	701,000
Etats à esclaves	648,000

Le Plaindealer part de ces chiffres pour se plaindre des conventions démocrates qui pendant les 24 dernières années ont été, dit-il, souverainement injustes pour l'Ouest. Le Sud a eu un président de sa région pendant 577 mois, et le Nord-Est aura été représenté à la Maison Blanche pendant 296 mois; tandis que le Nord-Ouest n'a eu qu'un mois le même honneur, et encore le président Harrison, qui n'a vécu qu'un pauvre mois après son entrée en fonctions, était-il whig. La feuille de Cleveland croit donc que la convention de Charleston ferait acte de justice en prenant son candidat parmi les 701,000 démocrates du Nord-Ouest, et de choisir, par exemple, M. Douglas, de l'Illinois, ou M. Jo. Lane, de l'Orégon. Le Plaindealer nous remet en mémoire les compagnons qui vendirent la peau de l'ours avant de l'avoir tué: le jour de la bataille venu, nous verrons où seront les 1,447,000 votes démocrates des Etats libres.

Courrier des Etats-Unis.

LA QUESTION DE NICE.

Pendant que d'un côté la difficulté suisse paraît s'apaiser, les réclamations au sujet de l'annexion du comté de Nice deviennent de plus en plus bruyantes. On en pourra juger par le compte-rendu de la séance du 12 à la Chambre des Députés de Turin:

A une heure et demie les interpellations commencent.

Le général Garibaldi—Tout acte qui tendrait à dissiper le territoire de l'Etat sans le consentement du Parlement, est un acte inconstitutionnel.

Asile des Orphelins de Ste-Marie. Troisième District.

"En vérité, je vous le dis, ce qui sera fait au dernier d'entre eux, me sera fait à moi-même." St. Math. Ch. 25 V. 40.

Le Supérieur de cet Asile, prend la liberté d'appeler l'attention des personnes charitables, sur les faits suivants:

1o—Il y a dans cette institution trois cents orphelins, qui, pour le vêtement et la nourriture, ont besoin des secours de la charité.

2o—Il est certain qu'un grand nombre de personnes, à cette saison de l'année, ne sachant quel faire de leurs vêtements d'hiver, les jetent au rebut.

3o—Ces vêtements seraient d'un grand avantage aux orphelins.

4o—A cette époque, il reste souvent dans les magasins une quantité de marchandises sèches, ou de comestibles, dont on ne sait que faire, et dans l'état de hors d'usage, ne sont plus de vente.

5o—Les orphelins ont d'autant plus besoin que la charité leur vienne en aide, que la Législature ne leur a fait, cette année, aucune appropriation.

—Les personnes qui désirent, sans aucun inconvénient pour elles-mêmes, exercer la charité, sont priées d'adresser au Supérieur de l'Asile Ste-Marie, [illegible] un billet indiquant la résidence du donateur; et les objets destinés à l'Asile seront immédiatement retirés à domicile.

—Les dons seront également reçus aux endroits suivants:

Chez M. Thos. Layton, coin de Chartres, 75; M. Van. Sere, rue Dauphine, près Marais; Mme Blanchet, rue Condé, vis-à-vis l'Archevêché.

Décédé hier, à 1 heure P. M., à l'âge de 67 ans, DOMINIQUE CONSTANCE, natif de France. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu, cette après-midi, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Lalaurie, No 112, entre Prieur et Johnson.

LA VILLA [illegible] Les condamnés et ceux qui vont s'établir dans l'Ouest des Etats-Unis se plaignent amèrement des maladies fatales qui sévissent dans cette partie du pays. [illegible] "Petit Eden" [illegible] "Martin Chuzzlewit" [illegible]

A vendre par tous les marchands et droguistes.

ATTENTION.

VENTE A TERME.

Linge fait, Chemises, Caleçons et Chapeaux.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente à terme de Linge fait Chemises, Caleçons et Chapeaux, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co., Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

E. D. Murphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur les ventes suivantes: marchandises avariées, à 10 heures, au No 47, rue des Magasins; à 10 heures et demie, tabac à chiquer, au No 68, rue Gravier, et 11 heures, au No 51, rue Gravier, un fort stock de cigares d'Allemagne.

LE GRAND VOLKSFEST.

Au profit de l'Asile des convalescents indigents.

Aura lieu le 20 et le 21 mai, sur l'habitation Hopkins, près le chemin de fer Pontchartrain. Il a été fait de grands préparatifs dignes de l'encouragement de ceux qui aiment les plaisirs innocents.

Le comité d'arrangements. F. KOENNERITZ, Secrétaire.

LE GRAND VOLKSFEST.

La vente des tables pour le café, les crèmes à la glace, les gâteaux, les fruits, le lait, &c, aura lieu le lundi 7 mai, à 4 heures P. M., sur les lieux, Habitation Hopkins. La bière, le vin et les liqueurs seront exclus des tables.

Le convoi de 2 heures du chemin de fer Pontchartrain s'arrêtera près de l'habitation.

Le comité d'arrangements. F. KOENNERITZ, Secrétaire.

E. Guittard

ENCOIGNURE ROYALE ET STE-ANNE.

GRANDE REDUCTION.

Organdis satinés à 12 1/2 c la yarde.

Organdis gros Odier, de 25 cts pour 30 cts la yarde.

Batiste imprimée pur fil à 20 et 25 c la yarde.

Indienne française à 12 1/2 c. la yarde.

Serviettes pur fil à $1 50 la douzaine.

Barège anglais, satiné, de 30 cts pour 25 cts la yarde.

Bel assortiment de Toiles à draps et à chemises.

Damassés, Mousseline Jacquard, &c, &c.

Ecoles Publiques du Deuxième District.

L'examen des élèves de l'Ecole Supérieure des Demoiselles [illegible] des élèves de l'Ecole [illegible] et des garçons, [illegible] pour les diplômes, aura lieu dans la salle de la Bibliothèque [illegible] 25 [illegible] M.

[illegible] AUG. CASSARD, Secrétaire.

Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Les membres sont instamment priés de se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu [illegible].

G. J. LMER, Secrétaire.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

[illegible] Nueva-Orleans, [illegible] 1860. C. MONASTERIO, Secretario.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

[illegible] C. MONASTERIO, Secretario.

Papier Fruneau, contre l'asthme.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

Le papier Fruneau fait cesser à l'instant la toux et l'oppression, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 23 avril 1860.

[illegible] LOUIS NAPOLEON ROCHARD, Rue des Remparts, entre St Philippe et Ursulines. Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans chez les principaux pharmaciens, et spécialement chez F. Cabot, à coin des rues Remparts et St. Philippe.

Formation de société.

[illegible] L. MOULIER, A. COLOMBET, [illegible] MONTRE.

Cinq piastres de récompense.

PERDU [illegible] rue Royale [illegible]

ON DEMANDE

UN jeune homme de bonne volonté, de 18 à 20 ans, parlant anglais et français, à la pharmacie [illegible]

Mouchoir perdu.

[illegible]

BIÈRE de Tennent en bouteilles, [illegible] B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

BIÈRE d'Allsopp [illegible] B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

LONDON porter [illegible] B. TURPIN.

RHUM [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille Levée.

SARDINES [illegible] S. D. GRATIAA & Co.

BOUCHONS [illegible] S. D. GRATIAA & Co.

CHAMPAGNE [illegible] S. D. GRATIAA & Co, 20, rue Douane.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—AVRIL 1860.

SONT invitées à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Abadie, Antoine (les époux)	Lorier, Ignace
Beyriger, Jean Louis	Layet, Jacques
Bonard, Jean	Lecroy, Jean
Baylie, Louis Joseph	Lest, Joseph
Belzer, Theodore Eugène	Manclere, Jules Ferdinand
Bizet, J. (ailleur d'habits)	Miquel, Marcelin (tailleur d'habits)
Bonnotte-Tourat, Jean	Massot (les époux)
Barrère, Jean	Marchand (Mme) dite Dejeneux
Chelbourner, Vot Vincent Joseph (les époux)	Moreau, Antoine
Caves, Louis Paul	Mazuré (Mme) née Julie Jambon
Chateau, François-Antoine	Nègre, Edme
Dehut, Edmond	Nègre, B. (celerimaire)
Desperages, Eugenet	Nerbonne
Depas, Samuel	Pigeatt, Camille
Dautl, Jean	Pons, Antoine
Dore, Michel et Elisa Lacaille	Pochez-Planel-Nogue, Jean
Fourniere, Auguste Victor	Renard (Mme Vve) née Pochet
Flotte, Benjamin	Rodier
Fille, Marie	Richard, Julien Sébastien
Fesser, Pierre	Ragot, Jules
Fagnon Emile	St-Gaudens (les époux)
Freche (la famille)	Sarlaque, Karlin
Fontenelle	Schoendlig, Joseph
Gabilier, Rose (Mlle)	Spitz, Charles
Guillaume, Eugène	Tapety, J. M.
Jacquot, Paul	Thevenet, Grégoire
Jaubert, C.	Tirard, Pierre (boulanger)
Lacoste (Mme Veuve) 2	Vaissel, Aline (Mlle)
Lacroux, Bernard	Walenfeder, Chrétien
Laurent, Léon et Désiré	

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à [illegible] heures de l'après-midi.

Propriété à Jefferson City.

A VENDRE à l'amiable, deux terrains adjacents, avec chacun une maison, convenable pour deux familles. [illegible] S'adresser sur les lieux—la maison faisant Napoleon Avenue et Live Oak, à JOHN BOURDET.

EN débarquement du navire Cotton Planter, de Bordeaux:

[illegible] demi-pipes cognac brandy wine
85 quarts do do
35 barriques do do
20 quarts cognac Nattique & Bienvelan
45 [illegible] do do
21 barriques vin rouge Pauillac première cru
15 do do Château Margaux
8 do do Léoville
32 do do St-Estèphe
30 do do Boyer Canon
24 do do St-Emilion
40 do do Côtes de Bourg
60 do do St-Julien
12 do do St-Emilion 1er cru
41 do do St-Laurent
25 do vin blanc Haut-Sauterne
105 caisses de 12 bouteilles vin Château Bernone
35 do 24 [illegible] do do
31 do 12 do do Pape Clément
21 do 24 1/2 do do do
29 do 12 do do Haut-Sauterne
40 do 12 do do Grand vin Lafitte
160 do 12 do do Margaux
160 do 12 do do Léoville
40 do 24 do do Boyer Canon.

A vendre par A. CARRIERE & Co, 27, rue Vieille Levée.

CERISES et fruits à l'eau-de-vie: 200 caisses cerises à l'eau de vie.

50 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie, En débarquement du navire Juniata, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

Importation directe d'Europe et de New-York.

Par le navire Crimea, du Havre, le steamer Star of the West et Cahawba de New-York:

25,000 sangsues hongroises,
24 douzaines flacons de gelée d'huile de Ricin de Quérus, purgatif pour les personnes et les enfants délicats, sans goût ni odeur désagréables,
1200 flacons sirop de Flon,
1000 boîtes véritables grains de santé du Dr Frank,
30 douzaines seringues en caoutchouc solidifié, assorties de grandeurs et de modèles,
20 kil. iodure de potassium de Conquet,
10 kilos iode pur,
100 livres baume de copahu pur,
50 valériane anglaise,
100 livres quinquina rouge,
100 livres sulfate de quinine de Pelletier Delondre, garanti pur,
10 rames papier de couleur assorties, glacé, pour l'usage des pharmaciens,
3 douzaines spatules à grain et Melchior,
10 douzaines lancettes de Capron, manche écaille,
4 douzaines bandages anglais nouveau modèle, s'adaptant indifféremment à droite ou à gauche,
Un assortiment complet de canules en gomme, bout droit bout olive, en os pour clyso, en buis pour seringues, suspensoirs à l'anglaise, en soie, en fil, en fils prix les plus réduits.

Messieurs les médecins, pharmaciens de cette ville, ainsi que les marchands de la campagne, trouveront un grand assortiment de tous les articles concernant la pharmacie, sortant des premières manufactures de France et du Nord et sont priés d'honorer de leur visite les soussignés.

D. ROBIN & FRERE, Pharmaciens, coin Ste Anne et Villeré.

AMER de Hostetter—300 caisses, à vendre par E. J. HART & CO, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

Pour la place de Recorder du Deuxième District.

Veuillez annoncer que E. STAES est candidat à la place de Recorder du Deuxième District.

Un grand nombre d'amis.

L'élection a lieu le lundi de juin prochain.

AVIS.

Le Dr FAGET

A transféré son domicile ENCOIGNURE BOURGOGNE ET ST PIERRE.

AVIS.

UNE dame française, pouvant donner les meilleures recommandations, désire trouver à s'employer comme dame de compagnie; elle se chargerait aussi de la direction d'un ménage.

Une famille de la campagne ou la langue française est en usage serait préférée.

S'adresser par lettre ou en personne, No 202, rue du Camp. 16 avril—3f

Marchandises sèches
A BON MARCHÉ.
Marchandises sèches
A BON MARCHÉ.

T. DANZIGER,

A l'honneur d'annoncer à ses amis et à ses nombreux clients qu'il vient de recevoir un grand assortiment de TOILES qu'il vendra à TRES BON MARCHÉ.

500 pièces TOILES D'IRLANDE, garanties pures, à $6, valant $9
200 do do do à $7 50 do do
250 do do extrafine, à $10 do 15

Et d'autres qualités dont l'énumération serait trop longue.

EGALEMENT

400 yardes BAREGES ANGLAIS, marqué au coin [illegible]

[illegible] JACONATS à 12 1/2c, valant 30c.

Et une grande variété de châles barège.

THEO. DANZIGER, encoignure Royale et St Philippe.

MANUAL ESPAÑOL.

MANUAL DE LA MAZONERIA,

O Sea el Tejador de los Ritos Antiguo Escoces, Frances y de Adopcion

Por el V. H. ANDRES CASSARD.

New-York.

[illegible] SALV. M. LOPEZ, agente.

LIBRAIRIE CLASSIQUE et RELIGIEUSE.

Ornements d'Eglise et Variétés.

CH. GUERINEAU, Agent.

[illegible], encoignure des rues Royale et Orléans, [illegible]

[illegible]

Appartement à louer.

A LOUER, le haut de la maison rue Bienville, No 77, appartement [illegible]

VINS de Catalogne [illegible] E. SANCHO, 229, rue Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné [illegible] E. SANCHO, 229, Vieille Levée.

AMANDES [illegible] E. SANCHO.

VINS [illegible] E. SANCHO.

CIGARES de la Havane [illegible] E. SANCHO.

RAISINS [illegible] E. SANCHO, 229, rue de la Vieille Levée.

COGNAC [illegible] E. SANCHO, 229, rue de la Vieille Levée.

BOCAUX A FRUITS,
à couvertures en Verre,

SANS METAL.

Patente de Hartell.

Garantie fermant hermétiquement, sans ciment.

[illegible]

HENDERSON & GAINES, No 180, rue du Canal.

Dissolution de Société.

[illegible] TRELFORD & LANAUX.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

No 116, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $111,500.

DIRECTEURS:

Alphonse Miltenberger,	J. B. Gribble,
A. Rousseau,	J. D. Nelson,
H. M. Wright,	A. Reichard,
A. Mitzeldo,	C. Schaffer,
C. Laaver,	S. M. Derby,
J. M. Benault,	J. Tuyes

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau, No 33, rue du Camp.

CAPITAL $300,000

DIRECTEURS:

J. Lapeire,	E. H. Harris,
Theodore Frois,	F. N. Robert,
A. D. Grieff,	J. A. Robinson,
Jacob Jolly,	Ambrose Lanfear
E. Ganucheau,	

Cette Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN et assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages [illegible]

[illegible] QUINZE POUR CENT [illegible]

E. GANUCHEAU, Président. A. PICOLET, secrétaire.

Nlle-Orléans, 17 avril 1860.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nouvelle-Orléans,

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.

Nlle-Orléans, 1er avril 1860.

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera payée [illegible]

HENRY PEYCHAUD, Président, S. PLASSAN, Vice-Président, LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs:

S. PLASSAN,	THOS. N. BLAKE,
C. H. KERNION,	B. SAULTRE,
A. LAFORGEST,	F. MORENO JR,
P. MALOCHEE,	PAUL QUEYROUZE,
	H. PEYCHAUD.

Ceintures, Ceintures.

REÇU par la voie du Nord—Un assortiment de ceintures, haute nouveauté.

En vente chez LION & PINSARD, Nos 66 et 68, rue Royale.

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE
DE DUCONGE.

Trente années se sont écoulées depuis que ce Sirop d'une valeur incontestable fut présenté au public, et quoiqu'il n'ait jamais été prôné, et n'ait jamais recouru à la réclame, il a pourtant gagné une réputation impérissable, et sa popularité augmente tous les jours. Il diffère de toutes les drogues de ce genre en ce qu'il ne guérit pas tous les maux qui affligent l'humanité, mais il est SOUVERAIN dans toutes les maladies de poitrine, de la gorge, des poumons telles que rhumes, catarrhes, inflammations de la gorge, crachements de sang, quintes, influenzas, etc., etc.

Dans toutes les affections pulmonaires tendant à la

CONSOMPTION

la invariablement prévenu cette maladie, lorsqu'il a été pris à temps.

Ce remède s'est aussi montré efficace dans bien des cas de rhumatisme, de diarrhée, de dysenterie, et surtout dans ceux de choléra qui deviennent souvent en choléra.

Le propriétaire pourrait mettre sous les yeux du public des centaines de certificats établissant la supériorité du SIROP PECTORAL BALSAMIQUE sur tant abusé de ce mode de recommandation, que le public ne s'attache plus aucune importance à ces certificats. Le propriétaire consent donc à ce que son SIROP n'emploie pour sa valeur, que ses propres mérites.

Ce n'est pas seulement la

MEILLEURE

c'est encore la plus agréable préparation offerte au public. Le goût en est si savoureux que même les enfants le prennent avec plaisir. Et cette préparation n'exige aucun régime particulier.

C'EST AUSSI LE MOINS CHER.

Non-seulement par ce que les bouteilles contiennent plus de Sirop que les autres, mais aussi parce qu'à cause de sa composition même, ce Sirop se conserve des années sans fermenter, et les familles peuvent s'en servir, à mesure qu'on en besoin sans le faire, en ayant soin seulement de tenir bouché.

Préparé et vendu au laboratoire du seul propriétaire, E. P. DUCONGE, No 33, rue de Chartres.

A vendre aussi chez JAMES SYMES, droguiste, 130, rue du Canal

E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas.
J. WRIGHT & Co, 21 et 51 rue de Chartres.

Et chez tous les pharmaciens respectables de l'Etat.

2 janvier—

AVIS.

J. B. AVEQUIN, Pharmacien Chimiste, à l'honneur d'informer Messieurs les PLANTEURS DE LA LOUISIANE, les Docteurs Médecins de la ville et de la campagne et le public en général que la PHARMACIE qu'il vient de fonder à la Nouvelle-Orléans, RUE ST-PIERRE 84, entre Royale et Bourbon, est maintenant ouverte. Les médicaments qui sortiront de son établissement, ont tous été reconnus préparés avec le plus grand soin et avec le meilleur choix des substances qui ont servi à leur confection.

Les prescriptions de Messieurs les Docteurs, Médecins seront toujours exécutées avec la plus rigoureuse exactitude.

E. J. RIVET,

NEGOCIANT EN GROS ET EN DETAIL en Drogues, Médicaments et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c., &c.

64, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

MAIS—300 sacs maïs blanc prime de fantaisie, pour plant, en magasin et à vendre en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & CO, No 11, Front Levée, près Bienville.

REDUCTION GENERALE
DANS CHAQUE DEPARTEMENT.
E. REILLY & CO.,

126..........Rue du Canal..........126

ANNONCENT qu'à partir de lundi, 30 du courant, ils offrent tout leur stock de marchandises sèches à une réduction de 25 pour cent,

ROBES élégantes en ORGANDI, JACONAT et BAREGE anglais à moitié prix.

Un lot d'organdi à 25 cents valant 45 cents la yarde.

SOIERIES foulard.

POPELINES grisaille. POPELINETTES.

TOILES, BRODERIES, BONNETERIE, &c., &c.

—Egalement—

2 500 pièces toiles d'Irlande à $4 et au-dessus.
4 500 yardes toiles imprimées.
5,000 yardes linons toile imprimée.

E. REILLY & CO, No 126, rue du Canal.

OCCASION RARE!

Pour les personnes désirant acheter:

DRAP d'été, COUTILS [illegible], ETOFFES à gilets de dessins, &c, &c, au magasin de E. REILLY & CO, No 126, rue du Canal.

où, si le bon marché peut engager à acheter, chacun aura une excellente occasion, car tout sera vendu sans égard au coût ou au profit. E. REILLY & CO, No 126, rue du Canal.

Eventails à bon marché!

au magasin de E. REILLY & CO, No 126, rue du Canal.

5,000 éventails chinois à manches en écaille, à moitié prix d'importation. E. REILLY & CO, No 126, rue du Canal.

Avis aux Entrepreneurs Constructeurs

La mort de M. A. Sampson avec lequel la société française de Bienfaisance avait contracté pour la construction de son nouvel asile, ayant rompu le contrat passé avec lui à cet effet,

Avis par le présent est donné aux entrepreneurs et constructeurs, que de nouvelles soumissions cachetées seront reçues pour la dite construction au bureau de M. Paul Lacroix, rue Toulouse, où les plans et cahier des charges sont déposés.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 3 mai, à 4 heures P. M.

Par ordre du Président, F. PICARD, Secrétaire.

PIANOS!

Les soussignés invitent respectueusement le public à venir visiter leur

Magnifique assortiment de PIANOS

GRANDS PIANOS DE CONCERT, PIANOS DEMI QUEUE, OBLIQUES, PICOLOS

Ces instruments sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix exceptionnels.

SOURDES & CHASSAIGNAC, Toyau de Chartres.

ON demande une Française, sachant bien coudre pour voyager et aller en dehors de cinq ans. S'adresser [illegible]

Chien trouvé.

[illegible]

Le Dr G. W. LAWRENCE

MEDECIN RESIDENT DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous [illegible]

Dissolution de Société.

LA société existant [illegible] Lion & Pinsard [illegible]

LION & PINSARD.

M. G. Andrée est chargé de la liquidation.

[illegible] LION & ANDRÉE.

Formation de Société.

LES soussignés [illegible] Lion & Andrée.

A. LION, G. ANDRÉE.

PRODUITS D'ESPAGNE—En débarquement [illegible] PABLO [illegible] & Co.

EN magasin [illegible] PABLO GELPI & Co.

VINS [illegible] P. URSULIS FRERES & Cie.

PERDU

UN [illegible]

Avis.

[illegible] F. MALTS.

Avis.

[illegible] B. A. SOULÉ.

A vendre à l'amiable pour dissolution de société.

L'ETABLISSEMENT [illegible] FORGE ET CHANTIER DE CHARRONNAGE [illegible]

J. AUBIANNE.

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

[illegible] SAMUEL J. PETERS, No 111, rue Gravier.

A vendre,

UNE jolie propriété à un mille et demi au-dessus de Carrollton [illegible]

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt.

S'adresser, No 30, Passage de la Bourse. R. GUINAULT.

Saucissons! Saucissons!

EN débarquement du navire Nuremberg [illegible] à vendre par CAMILLE LACOSTE, 299, rue Royale, coin Dumaine.

Neufchatels! Neufchatels!

EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre—30 douzaines Neufchatels. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 299, rue Royale, coin Dumaine.

Nouveau Magasin de Groceries
CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il ouvre aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 299, rue Royale, encoignure Dumaine. On trouvera constamment chez lui en fait de groceries, vins et liqueurs, un assortiment aussi varié que bien choisi.

A vendre par le soussigné, pour clore diverses consignations, 800 barriques VINS des marques suivantes:

250 barriques VIN ROUGE	cotes No 6,	année		1858
100	do	do	St-Estèphe, St-Emilion	1859
80	do	do	St-Georges, St-Emilion 7	1856
15	do	do	1er cru St-Emilion 8	1855
4	do	do	do do do 1857	1856
24	do	do	côtes de Bourg 7	1856
50	do	do	Tronsac	1858
50	do	do	St-Estèphe, St-Emilion	1849
50	do	do	diverses marques	1857

Les marchandises ci-dessus qui ne seront pas vendues d'ici au 10 mai, seront vendues à l'encan ce même jour. A. VERNEUIL, No 45, rue Ste-Anne.

AVIS

Deux beaux billards à vendre bon marché, ensemble ou séparément avec tous leurs accessoires, rue Conti, No 70, entre Royale et Bourbon.

DEMANDE DE PLACE

UNE dame parfaitement recommandée, désirerait voyager avec une famille allant en Europe et à qui elle se rendrait utile. S'adresser No 10, rue Ste-Anne.

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St. Pierre. Il exécute toute espèce d'opérations chirurgicales et mécaniques, depuis une dent jusqu'au ratelier complet, avec toutes les améliorations connues jusqu'à ce jour. Toute opération faite par lui sera garantie.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPLOITEUR ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

PAULIN DUREL,
Marchand d'articles de Bureaux,
Imprimeur et Relieur,

37.......RUE DE CHARTRES.......37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer Star of the West, de New-York, les articles suivants:

Boîtes de banque, article extra, très épais,
Presses à copier les lettres, nouveau genre,
Ardoises métalliques, article nouveau pour les écoles, bureaux, banques, etc.
Pupitres de voyage,
Port-folios do un grand assortiment,
Presses à copier pour voyageurs,
Encriers de voyage, un grand assortiment,
Colle-forte préparée, très-utile dans les bureaux et dans les familles.
Balances pour les monnaies américaines et lettres,
Plumes d'or, un bel assortiment,
CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES, et beaucoup d'autres articles, trop nombreux pour être détaillés.

Ces articles seront vendus au plus bas prix du marché par PAULIN DUREL, 37, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Cotton Planter, arrivé de Bordeaux—50 caisses fruits au jus assortis—50 caisses conserves à l'eau de vie, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis.

VINS de Catalogne, Huile, &c—En débarquement de la barque Habana, de Barcelone:

75 demi pipes vin rouge (très corsé);
250 quarts (?) huile d'olive;
50 balles bouchons;
4 demi pipes Malloren;
20 livres safran. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 28 et 30, rue Conti.

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine,

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

Mme COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qui lui ont fait un accueil lors de son voyage dans les paroisses, qu'à l'avenir elle vendra

Tous les vendredis et samedis,

Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à son dernier encan.

Une ère nouvelle
DANS LA PHOTOGRAPHIE.

Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.

LE HALLOTYPE PERFECTIONNÉ

J. H. HALL

ET

ANDERSON & BLESSING,

No 61, rue du Camp.

Appellent respectueusement l'attention du public sur un nouveau genre de portraits présentés aujourd'hui pour la première fois.

M. HALL, l'inventeur, a pris une patente. Après des années d'expériences, il est arrivé à une perfection telle que les artistes, les connaisseurs et les photographes déclarent que le

HALLOTYPE PERFECTIONNÉ

est sans contredit supérieur à toutes les autres photographies.

Le Hallotype perfectionné (Improved Hallotype)—ainsi que le dit avec les journaux qui s'occupent de photographie—surpasse la miniature la plus fine sous le rapport de sa délicatesse, de l'exactitude et de sa durabilité. L'effet stéréoscopique rend en outre le portrait plus beau et plus saisissant de ressemblance.

Les portraits sont pris de toutes grandeurs et à meilleur marché que les photographies ordinaires.

J. H. HALL et ANDERSON & BLESSING, rue du Camp No 61 [illegible] Picayune, invitent les artistes et les amateurs à venir s'assurer du fait à leur établissement.

Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.

INSTITUT ST-CHARLES.

MME MACE, directrice de l'Institut St-Charles [illegible]

[illegible]

A ceux que cela pourrait concerner.

[illegible] JNO. A. WATKINS, J. B. WARNER, F. REINER.

Tapis, toile cirée, nattes, rouleaux de nattes.

600 ROULEAUX [illegible] TOILE CIRÉE [illegible] A. BROUSSEAU & Co, 24, rue de Chartres.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE
pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS:

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquable. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleusement simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle coud parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.

On aurait que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas parfaite sous tous les rapports qu'elle était.

DAVIS BROTHERS, Agents, No 95, rue du Camp.

Jardin Bellanger,

Rue Royale vis-à-vis la rue d'Orléans

CET établissement sera ouvert à dater de dimanche 8 avril et tous les jours de la semaine. On y trouvera tout ce qui est par le passé, des glaces, sorbets, biscuits, limonades glacées et autres rafraîchissements.

BUREAU DU TRESORIER,

HOTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, Lun., 17 mars 1860.

AU PUBLIC—Avis est donné que j'ai maintenant les comptes des taxes de ville et suis prêt à recevoir les taxes de ville de la dette consolidée des chemins de fer, sur les propriétés foncières, les biens meubles, le revenu et le capital, d'après les tableaux d'agrément de 1860. Les contribuables sont respectueusement invités à venir payer leurs taxes aux dits tableaux de leurs droits.

ADAM GIFFEN, Trésorier.

Formation de Société.

A DATER de ce jour, M. Jules Bonnabel devient associé de ma maison. Les affaires seront continuées sous la raison sociale de HENRY VALETON & Co.

Nlle-Orléans, 1er avril 1860. HENRY VALETON.

Aux Dames de la Nouvelle-Orléans

L. BOUDRO.

Autrefois propriétaire du RESTAURANT BOUDRO au lac,

INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne qu'il a acheté le magasin de pâtisserie et confiserie appartenant dernièrement à VINCENT, rue du Canal, et qu'il exploite à l'avenir cette branche d'affaires.

Lunches, glaces, fruits et pâtisserie servis sur commande à toute heure et avec un bon service.

Amandes nouvelles de Tarragone, à coque tendre

200 SACS en magasin et à vendre par FATJO & BRUNASO, Nos 294 et 296, Vieille-Levée.

Vins, Amandes, Bouchons, etc.,

EN débarquement de la barque Siempreviva, arrivée de Barcelone, à vendre par les soussignés—

30 pipes vin de Catalogne,
300 barriques do
5 pipes Majorque de choix,
15 barriques do
150 sacs amandes nouvelles de Tarragone à coque tendre d'Alicante
200 do do
75 balles bouchons fins, longs et droits,
25 do courts et droits,
75 do longs pointus,
25 do courts pointus,
6 caisses (60 grosses) cartes espagnoles,
25 barils graines de Canaris,
12 sacs poivre rouge, à vendre à des conditions avantageuses par FATJO & BRUNASO, Nos 294 et 296 rue Vieille Levée.

Produits de la Havane.

12 pipes rhum,
15 barils miel épais de Cuba,
20 caisses gelée et pâte de goyave en boîtes de 1/2, 1/4 et 1 livre, à vendre par FATJO & BRUNASO, Nos 294 et 296, rue Vieille Levée.

Bouchons! Bouchons! Bouchons!

LES soussignés, en outre de leur fort stock de bouchons de choix, ont maintenant en débarquement 200 balles, comprenant des bouchons longs et courts pour bouteilles d'eaux minérales et de champagne; des bouchons longs et courts pour bouteilles d'ale et de vins, des bouchons de damejeannes, de cruchons et de barils de bière. Ils les offrent au commerce à des conditions libérales.

FATJO & BRUNASO, Nos 294 et 296, rue Vieille Levée.

Vin de St-Vincent.

254 barriques vin supérieur pour familles, en débarquement de la barque Siempreviva et à vendre par FATJO & BRUNASO, Nos 294 et 296, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Washburn de Bordeaux—30 quarts cognac Hy. Sutton. A vendre par CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 et 149.

Avis.

PENDANT mon absence de cette ville, M. James T. Tracy est mon agent, par procuration passée devant O. Drouet, notaire public. P. GUMA.

Nlle-Orléans, 5 avril 1860.

A. TAMBOURY. T. OLIVARI. E. DEFFEZ.

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.

Dépôt de Château de Fortete, Lafitte, Margaux, d'Arche, Ostrand, &c.

No 27, rue Royale, Entre Conti et St-Louis, NOUVELLE-ORLEANS.

QUININE—[illegible] E. J. HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas.

Bureau du Trésorier de l'Hôpital de Charité.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1860.

Aux Médecins et Chirurgiens.

LES administrateurs de l'Hôpital de Charité éliront, le lundi, 7 mai 1860, les médecins et les chirurgiens de cette institution, pour six mois.

Les demandes de ceux qui désireront être [illegible] au bureau du trésorier, le jour de l'élection au plus tard.

WM. G. AUSTIN, M. D., Secrétaire.

Aux Entrepreneurs.

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au jeudi, 3 mai, pour bâtir une maison pour les Locomotives, d'après les plans et cahiers des charges déposés au bureau de la Compagnie, à l'encoignure des rues St-Pierre et Levée.

BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire du grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest.

BANQUE DU SUD.

Nlle-Orléans, 24 avril 1860.

CHANGE SUR PARIS, à vue ou à échéance pour le commerce des provinces. THOS LAYTON, caissier.

Aux parents et aux négociants.

CEUX qui veulent que leurs enfants acquièrent en peu de temps les connaissances nécessaires pour occuper des places ou qui désirent qu'ils apprennent la tenue des livres, l'écriture, les mathématiques, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le latin, le grec, sont informés qu'il y a des appartements et des professeurs pour chaque branche au Collège Commercial de Dolbear (anciennement Dolbear et Bryant), entre les rues du Camp et Commune. Ceux qui veulent occuper les places vacantes pendant l'été devraient s'inscrire immédiatement. Les dames et les messieurs sont invités à visiter cette institution.

RUFUS DOLBEAR, président.

Succession de John McDonogh

LES personnes qui ont acheté des propriétés de cette succession, le 27 octobre et le 2 mai 1859, appartenant à Baltimore et aussi à McDONOGHVILLE, et ailleurs, sont informées par les présentes que leurs billets à l'échéance du 26 avril, les billets sont déposés pour être payés à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible] WM. S. PETERSON, Agent de Baltimore dans la succession McDonogh.

Grand magasin de modes

DU SUD,

Aux prix de New-York,

S. G. FABIO,

Rue de Chartres, encoignure Hôpital.

ANNONCE respectueusement au nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'à la suite de ses voyages de New-York, par les économies Empire City, Cahawba et Daniel Webster, l'arrivée directement des fabriques un grand assortiment de chapeaux de paille, de printemps et d'été, comprenant CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAISE BLANCHE ET GRISE. CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE.

CHAPEAUX DE PAILLE DE RIZ ET A JOUR. CHAPEAUX EN CRIN CREPE ET DENTELLE.

Un grand assortiment de chapeaux en paille pour demoiselles et garçons.

Un grand choix de fleurs et barbes de dentelle blonde.

Je vendre toutes ces marchandises aux prix de New-York. L'attention des marchands de la campagne et l'attention des dames et messieurs est appelée sur ces affaires.

[illegible] S. G. FABIO, rue de Chartres, encoignure Hôpital.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

[illegible]

GRANDE ROUTE DU NORD

POUR

NEW-YORK,
PHILADELPHIE,
BOSTON
et BALTIMORE.

[illegible]

VINGT PIASTRES

[illegible] J. W. GREGORY, Agent.

CIGARES de la Havane [illegible] A. F. VALLS, 8, Tenant.

CIGARETTES [illegible] A. F. VALLS.

A louer.

POUR [illegible] L. E. PUECH, 101, Rue de la Commune [illegible]

AVIS.

LE Dr FELIX FORMENTO [illegible]

A LOUER.

UNE grande maison [illegible]

P. Laplace & R. Tudury

Successeurs de Gros & Louis

Confiserie et distillerie,

[illegible]

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES, [illegible]

A. J. POWELL.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1860.

DEPOT

D'EAUX MINERALES NATURELLES.

VICHY,
SELTZER,
SARATOGA,
CONGRESS,
BLUE LICK,
[illegible]

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs

LE SEUL COFFRE-FORT qui puisse résister au feu et des voleurs.

[illegible] FAIRBANKS & Co, agents, No 95, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs

FAIRBANKS & Co,

No 95, rue du Camp.

BITTERS DES ARABES.

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur une grande partie des consommateurs renonce à l'usage de l'absinthe, cela démontre un article inédit. Il y a quelques mois dans les journaux! Cet article publié dans la Patrie de Paris, la Patrie, était le résumé d'un ouvrage publié par M. Cabueil, médecin de la maison de Charenton. Ce docteur y développe tous les maux occasionnés par l'usage de ce spiritueux. "L'absinthe, dit-il, tue sans nombre, continuellement à se manifester à l'homme, et il en tôt ou tard par le delirium tremens." Tout le monde sait si le cet article est fondé. Toujours est-il que la consommation du BITTERS DES ARABES est telle que M. SANCHO, dépositaire de cette merveilleuse liqueur, attend, avec la plus vive impatience, le second envoi de ce cordial si salutaire à tout le monde.

Dépôt général: E. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp et J. LLAMBIAS, encoignure Esplanade et Casacalvo.

CHAMPAGNE
CHAS. FARRE.
REIMS.

M. A. MAURICE, représentant de la Maison est prêt à recevoir tous les ordres

Au No 59, rue de la Douane

A vendre à des conditions raisonnables

Plusieurs beaux magasins donnant un bel intérêt. Plusieurs belles résidences avec de grands terrains, dans la rue de l'Esplanade. Plusieurs grands terrains situés dans la rue de l'Esplanade et ayant 200 pieds de profondeur.

Des résidences dans la rue St Charles.

Des résidences dans les rues Bourbon, St. Pierre, Burgundy, Rampart, Claiborne, Orléans et dans différentes parties de la ville. Plusieurs beaux lots améliorés et non, situés dans le Troisième District non loin de la rue de l'Esplanade.

S'adresser au No 67, Passage de la Bourse.

EAU DE SELTZ véritable—100 douzaines eau de Seltz en cruchons, 30 do do en demi cruchons à vendre par DUNTZE & Co, rue Royale et Conti.

A louer ou à vendre,

Une belle résidence à l'est Pascagoula, immédiatement sur le golfe, à une distance commode de l'hôtel et de wharf. Les améliorations sont très solides et complètes, la propriété est bien ombragée par de beaux chênes.

Pour information, s'adresser à AD. MILTENBERGER, No 8, rue Carondelet.

SODA ASH—[illegible] à vendre par W. P. VERSENBURGH & Co.

Hotel de la Passe Christian.

[illegible] JOHN McDONNELL, Propriétaire.

$10 de Récompense.

PARTIE [illegible]

AVIS AUX CHASSEURS.

[illegible] P. GALLOIS.

UN MONSIEUR, gradué de l'Université de France, désirerait trouver quelques élèves pour leur enseigner [illegible]

HOTEL STOCKTON,
A LA BAIE ST-LOUIS.

Mme STOCKTON annonce à ses amis et au public en général qu'elle [illegible]

MAISON
RILLIEUX & REGGIO.

NOUS avons reçu d'Europe et de New-York un bel assortiment de marchandises de printemps et d'été, composé en partie des articles suivants:

Robes organdi [illegible]
Robes grenadine [illegible]
Robes barège [illegible]
[illegible]
Jaconas et organdis français en pièces,
Batiste, imprimés, percales françaises, [illegible]
[illegible]
Mousselines [illegible]
[illegible]

AUSSI:

Un assortiment complet d'articles pour deuil, à prix réduits. RILLIEUX & REGGIO.

MADAME OLYMPE a l'honneur d'informer les dames qui l'honorent de leur patronage, qu'elle reçoit en ce moment d'Europe et continue ainsi, les modes, les marchandises de printemps, Gaze, mousseline de soie, grenadines, barège métallique, pelouses de mousseline et jaconas, mouchoirs de poche, &c. Chapeaux de paille d'Italie, paille de riz, paille anglaise, rubans et fleurs de saison.

Mme Olympe saisit cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'avant son départ pour l'Europe, en mai prochain, elle sera charmée de prendre toutes les commissions dont on voudra bien la charger pour son retour à l'automne.

Ancienne Maison

CLEMENCE GUERIN,

RUE ROYALE ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Mlle MADELAINE VUCHER, successeur de Mlle CLEMENCE GUERIN, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans et de la Campagne qu'elle vient de recevoir de France un assortiment complet d'articles de MODES ET NOUVEAUTES, tels que chapeaux de dames, manteaux et mantelets, dentelles, rubans, lingerie pour dames et enfants, etc.

Tous les articles qu'elle offre ont été choisis avec soin par Mlle Clemence Guerin en personne, et aucune peine n'a été épargnée pour rendre son assortiment de marchandises un des plus riches de la ville.

Les dames sont respectueusement invitées à venir juger par elles-mêmes.

Miles Caroline & Léontine

Premières demoiselles de modes chez Mme P. Albert;

84..........Rue Royale..........84

Ont l'honneur d'informer les dames de la Nlle-Orléans qu'elles trouveront chez elles un joli choix de modes de printemps, chapeaux de paille de riz, de paille d'Italie, de paille belge, et chapeaux crêpe et blondes du dernier goût et de distinction.

Mlles Caroline et Léontine sollicitent le patronage des dames de la Nlle-Orléans par leurs achats.

Mlle Caroline s'occupera elle-même des garnitures et confections comme elle le faisait autrefois.

EN débarquement du navire Juniata venant de Bordeaux:

40 barriques de vin pour famille;
12 barriques de vin Margaux;
100 caisses vin blanc Haut-Sauterne;
25 do do Haut-Sauterne, 24 1/2 bouteilles,
A vendre par E. DUCHAMPS, 21, rue St-Louis.

Seines, Eperviers & Trémailles

En chanvre et en coton.

MESSIEURS les habitants et pêcheurs de profession trouveront chez le soussigné, au plus bas prix de la place, un immense assortiment de seines en fil de chanvre et en fil de coton, de toutes largeurs et longueurs, à mailles ordinaires et à très petites mailles, pour prendre les chevrettes.

Les personnes qui voudront avoir des seines en fil de coton de chutes et longueurs et dans des proportions extraordinaires, quelles pourront indiquer elles-mêmes, sont priées de donner leur ordre à l'avance et elles ne seront pas éprouvées de retard dans l'exécution, qui ne demandera d'ailleurs qu'un très petit nombre de jours. Nous pourrons donner à ces seines la chute que l'on voudra depuis 5 pieds jusqu'à 20 pieds et aux mailles la longueur qui seront demandées.

F. LEVERRIER, 36 Chartres.

Machine à chocolat à louer.

A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT mue par un manège. S'adresser, pour en traiter, rue Quartier, No 33.

EN débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux—30 caisses de 24 1/2 bouteilles vin vieux Haut-Sauterne;

30 caisses de 24 1/2 bouteilles vin vieux St-Julien. A vendre par CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 et 149.

APPRENEZ L'ANGLAIS.

Ne perdez pas de temps!

Si vous voulez réussir

N. B. Les personnes qui n'ont que peu d'argent à dépenser trouveront des professeurs de suite.

Chez le Prof. BRETTE.

15, rue St Charles

N. B. [illegible]

AVIS.

LES porteurs de polices de la Compagnie d'Assurance [illegible] 1858 et 1859 [illegible]

A. CHIAPELLA, président.

Junta Española de Recaudacion de Auxilios para los heridos en la Guerra de Africa.

[illegible] I. M. AGUERRA, Secretario.

[illegible] AH. KLEPPERT, Secret.

Hotel de la Passe Christian